

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 6 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 2 mars 2010 portant nomination
au conseil d'administration de l'Établissement public du parc national des Cévennes**

NOR : *DEVL1030718A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 6 décembre 2010, au *k* du 2^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 2 mars 2010 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du parc national des Cévennes, les mots : « M. Roland Canayer, titulaire » sont remplacés par les mots : « M. Martin Delord, titulaire ».